

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER

Numéro SIRET : 21830152100017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINC ST TROPEZ

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.17	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.19	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.20	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.22	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.23	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.26	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.27	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.28	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 83152	COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER BUDGET COMMUNAL	BP 2018
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	730
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 086
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 033 469,00	3 123 712,00	1 670,41	754,97

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	4 358,56	3 986,72
2	Produit des impositions directes/population	3 440,91	4 304,80
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	4 388,03	5 914,52
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 258,99	567,11
5	Encours de dette/population	3 062,32	3 062,32
6	DGF/population	54,79	130,41
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	42,45%	0,40%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,94%	0,67%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	28,69%	0,10%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	69,79%	0,52%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (état des lieux de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 203 264,00	3 203 264,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 203 264,00	3 203 264,00
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 162 918,94	1 162 918,94

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 162 918,94	1 162 918,94
--	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	4 366 182,94	4 366 182,94
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	810 097,25	0,00	737 545,00		737 545,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 332 601,12	0,00	1 350 501,38		1 350 501,38
014	Atténuations de produits	627 850,00	0,00	629 000,00		629 000,00
65	Autres charges de gestion courante	380 800,00	0,00	328 200,00		328 200,00
Total des dépenses de gestion courante		3 151 348,37	0,00	3 045 246,38		3 045 246,38
66	Charges financières	63 649,54	0,00	55 639,21		55 639,21
67	Charges exceptionnelles	9 000,00	0,00	9 000,00		9 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			71 864,00		71 864,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 223 997,91	0,00	3 181 749,59		3 181 749,59
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 480 721,14		21 514,41		21 514,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 480 721,14		21 514,41		21 514,41
TOTAL		4 704 719,05	0,00	3 203 264,00		3 203 264,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 203 264,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	43 940,00	0,00	14 000,00		14 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	28 300,00	0,00	23 200,00		23 200,00
73	Impôts et taxes	2 876 065,30	0,00	2 821 864,00		2 821 864,00
74	Dotations, subventions et participations	357 500,00	0,00	184 200,00		184 200,00
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	0,00	160 000,00		160 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 465 805,30	0,00	3 203 264,00		3 203 264,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 465 805,30	0,00	3 203 264,00		3 203 264,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		3 465 805,30	0,00	3 203 264,00		3 203 264,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 203 264,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

21 514,41

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	103 278,00	0,00	14 065,00		14 065,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	904 027,73	0,00	330 000,00		330 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	970 377,74	0,00	575 000,00		575 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 977 683,47	0,00	919 065,00		919 065,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	262 507,29	0,00	243 853,94		243 853,94
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	103 653,85	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	366 161,14	0,00	243 853,94		243 853,94
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 343 844,61	0,00	1 162 918,94		1 162 918,94
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 248,38		0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 248,38		0,00		0,00
	TOTAL	2 347 092,99	0,00	1 162 918,94		1 162 918,94

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 162 918,94

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	160 000,00	0,00	60 000,00		60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 000,00	0,00	512 404,53		512 404,53
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	178 000,00	0,00	572 404,53		572 404,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	135 000,00	0,00	109 000,00		109 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	16 010,82	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			460 000,00		460 000,00
	Total des recettes financières	151 010,82	0,00	569 000,00		569 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	329 010,82	0,00	1 141 404,53		1 141 404,53
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 480 721,14		21 514,41		21 514,41
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 248,38		0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 483 969,52		21 514,41		21 514,41
	TOTAL	1 812 980,34	0,00	1 162 918,94		1 162 918,94

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 162 918,94

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

21 514,41

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	737 545,00		737 545,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 350 501,38		1 350 501,38
014	Atténuations de produits	629 000,00		629 000,00
65	Autres charges de gestion courante	328 200,00		328 200,00
66	Charges financières	55 639,21	0,00	55 639,21
67	Charges exceptionnelles	9 000,00	0,00	9 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	71 864,00		71 864,00
023	Virement à la section d'investissement		21 514,41	21 514,41
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 181 749,59	21 514,41	3 203 264,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 203 264,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	243 853,94	0,00	243 853,94
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	14 065,00	0,00	14 065,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	330 000,00	0,00	330 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	575 000,00	0,00	575 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 162 918,94	0,00	1 162 918,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 162 918,94
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	14 000,00		14 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	23 200,00		23 200,00
73	Impôts et taxes	2 821 864,00		2 821 864,00
74	Dotations, subventions et participations	184 200,00		184 200,00
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	0,00	160 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 203 264,00	0,00	3 203 264,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 203 264,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	109 000,00	0,00	109 000,00
13	Subventions d'investissement	60 000,00	0,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	512 404,53	0,00	512 404,53
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		21 514,41	21 514,41
024	Produits des cessions d'immobilisations	460 000,00		460 000,00
	Recettes d'investissement - Total	1 141 404,53	21 514,41	1 162 918,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 162 918,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	810 097,25	737 545,00	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén.	11 650,00	850,00	
60611	Eau et assainissement	17 000,00	30 000,00	
60612	Énergie - Électricité	67 000,00	60 000,00	
60621	Combustibles	4 500,00	5 000,00	
60622	Carburants	14 000,00	18 000,00	
60623	Alimentation	500,00	500,00	
60624	Produits de traitement	4 000,00	0,00	
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	700,00	
60631	Fournitures d'entretien	10 500,00	6 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	26 400,00	26 900,00	
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	10 200,00	
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 900,00	
6064	Fournitures administratives	11 100,00	10 350,00	
6067	Fournitures scolaires	2 960,00	3 125,00	
6068	Autres matières et fournitures	18 200,00	12 100,00	
611	Contrats de prestations de services	55 350,00	59 200,00	
6122	Crédit-bail mobilier		10 000,00	
6135	Locations mobilières	25 500,00	5 120,00	
614	Charges locatives et de copropriété		7 000,00	
61521	Terrains	15 000,00	20 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00	7 500,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	40 000,00	12 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	40 000,00	30 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	30 000,00	20 000,00	
61524	Bois et forêts	20 000,00	15 000,00	
61551	Matériel roulant	25 000,00	29 500,00	
61558	Autres biens mobiliers	4 500,00	11 700,00	
6156	Maintenance	20 490,00	22 200,00	
6161	Assurance multirisques	45 440,00	45 000,00	
6168	Autres primes d'assurance		600,00	
6182	Documentation générale et technique	3 400,00	600,00	
6184	Versements à des organismes de formation	5 500,00	6 000,00	
6188	Autres frais divers	10 900,00	6 500,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	800,00	
6226	Honoraires	74 500,00	90 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	10 000,00	
6228	Divers	36 500,00	18 000,00	
6231	Annonces et insertions	2 800,00	1 500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	6 400,00	
6236	Catalogues et imprimés	3 900,00	300,00	
6237	Publications	19 000,00	0,00	
6238	Divers	44 507,25	51 000,00	
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	500,00	
6256	Missions	500,00	900,00	
6257	Réceptions	1 000,00	6 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	9 500,00	6 500,00	
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	15 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	1 500,00	1 500,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	
6288	Autres services extérieurs	9 500,00	3 100,00	
63512	Taxes foncières	23 500,00	30 000,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 000,00	0,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 332 601,12	1 350 501,38	
6218	Autre personnel extérieur		20 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 305,92	3 204,81	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 751,55	15 270,67	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	5 000,00	5 000,00	
6411	Personnel titulaire	570 390,15	576 135,97	
6413	Personnel non titulaire	300 170,61	286 428,59	
64168	Autres emplois d'insertion	17 500,00	17 500,00	
6417	Rémunérations des apprentis		3 720,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	148 064,45	140 492,53	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	134 287,52	136 467,38	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	17 130,92	15 131,43	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	55 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	30 000,00	30 000,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		150,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	8 000,00	8 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 000,00	
6488	Autres charges	30 000,00	35 000,00	
014	Atténuations de produits	627 850,00	629 000,00	
739221	FNGIR	618 850,00	620 000,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom:		0,00	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	9 000,00	9 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	380 800,00	328 200,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	22 000,00	22 000,00	
6531	Indemnités	30 000,00	30 000,00	
6532	Frais de mission	2 000,00	2 000,00	
6533	Cotisations de retraite	1 200,00	1 200,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 000,00	5 000,00	
6535	Formation	600,00	1 000,00	
6553	Service d'incendie	60 000,00	60 000,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territc	15 000,00	0,00	
65548	Autres contributions	148 000,00	100 000,00	
657362	CCAS	12 000,00	12 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	75 000,00	85 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	10 000,00	10 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 151 348,37	3 045 246,38	
66	Charges financières (b)	63 649,54	55 639,21	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 665,35	57 925,40	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	14 984,19	-2 286,19	
67	Charges exceptionnelles (c)	9 000,00	9 000,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	2 000,00	2 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		71 864,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 223 997,91	3 181 749,59	
023	Virement à la section d'investissement	1 480 721,14	21 514,41	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 480 721,14	21 514,41	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 480 721,14	21 514,41	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 704 719,05	3 203 264,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 203 264,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	12 697,90
Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 984,09
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 286,19

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	43 940,00	14 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	43 940,00	14 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	28 300,00	23 200,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	3 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 200,00	2 200,00	
7037	Contribution pour dégradation des voies et chemins	9 100,00	5 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseign	15 000,00	13 000,00	
73	Impôts et taxes	2 876 065,30	2 821 864,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 538 928,30	2 511 864,00	
73211	Attribution de compensation	157 137,00	130 000,00	
7336	Droits de place	55 000,00	55 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	50 000,00	50 000,00	
7362	Taxes de séjour	75 000,00	75 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	357 500,00	184 200,00	
7411	Dotation forfaitaire	85 000,00	40 000,00	
74718	Autres	110 000,00	0,00	
7473	Départements	7 500,00	7 500,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	130 000,00	0,00	
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET	25 000,00	15 000,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo		1 700,00	
748388	Autres		120 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	160 000,00	160 000,00	
752	Revenus des immeubles	150 000,00	150 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	10 000,00	10 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		3 465 805,30	3 203 264,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 465 805,30	3 203 264,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 465 805,30	3 203 264,00	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 203 264,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

Envoyé en préfecture le 20/12/2017
 Reçu en préfecture le 20/12/2017

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	103 278,00	14 065,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	39 882,00	0,00	
2031	Frais d'études	50 000,00	4 065,00	
2033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	11 396,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	904 027,73	330 000,00	
2111	Terrains nus	450 000,00	0,00	
2115	Terrains bâtis		165 000,00	
2116	Cimetières	3 000,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 759,05	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15 000,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	40 000,00	5 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	5 000,00	5 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 800,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	25 000,00	50 000,00	
2151	Réseaux de voirie		20 000,00	
2152	Installations de voirie	144 465,68	0,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	11 500,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	17 000,00	0,00	
21538	Autres réseaux	9 576,00	0,00	
2182	Matériel de transport	97 976,40	30 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	34 820,00	0,00	
2184	Mobilier	1 300,00	5 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	45 830,60	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	970 377,74	575 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	947 577,74	575 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	22 800,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		1 977 683,47	919 065,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	262 507,29	243 853,94	
1641	Emprunts en euros	262 507,29	243 853,94	
020	Dépenses imprévues (investissement)	103 653,85	0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	103 653,85	0,00	
Total des dépenses financières		366 161,14	243 853,94	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 343 844,61	1 162 918,94	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	3 248,38	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	3 248,38	0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 248,38	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 347 092,99	1 162 918,94	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

+	
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 162 918,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	160 000,00	60 000,00	
1321	Etat et établissements nationaux	-110 000,00	0,00	
1322	Régions	50 000,00	0,00	
1323	Départements	100 000,00	50 000,00	
1328	Autres	110 000,00	0,00	
1332	Amendes de police		10 000,00	
1342	Amendes de police	10 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 000,00	512 404,53	
1641	Emprunts en euros	18 000,00	512 404,53	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		178 000,00	572 404,53	
10	Dotations, fonds divers et réserves	151 010,82	109 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	60 000,00	69 000,00	
10223	T.L.E.	75 000,00	40 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	16 010,82	0,00	
024	Produits de cessions		460 000,00	
Total des recettes financières		151 010,82	569 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		329 010,82	1 141 404,53	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 480 721,14	21 514,41	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</i>		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 480 721,14	21 514,41	
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	3 248,38	0,00	
2315	<i>Installations, matériel et outillage techniques</i>	3 248,38	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 483 969,52	21 514,41	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 812 980,34	1 162 918,94	

+	RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 162 918,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

Envoyé en préfecture le 20/12/2017
 Reçu en préfecture le 20/12/2017
 Affiché le 20/12/2017

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV
A2.2

N°	Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
									Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
0941665		TRESORERIE PRINC ST TROPEZ	31/07/2001		01/08/2002	3 009 979,97				4.2	1.95		X	N	A-1
43512363718		CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	31/12/2002		10/01/2004	83 646,96	V			4.78	4.76379		X	N	A-1
1099254		CAISSE des DEPOTS et RETRAITES	11/10/2007		01/11/2008	350 000,00	V			3.05	0.8		X	N	A-1
2012_131A10126		CAISSE EPARGNE COTE AZUR	16/10/2012		25/12/2013	300 000,00	F			4.26	4.26		C	N	A-1
2012-058/A10122		CAISSE EPARGNE COTE AZUR	04/04/2012		25/04/2013	350 000,00	F			5.23	5.17731		C	N	A-1
MON2/9640EUR		CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/05/2013		01/07/2014	260 000,00	F			3.34	3.34854		C	N	A-1
MON281121EUR03		CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/10/2013		30/11/2014	344 000,00	F			3.27	3.29056		C	N	A-1
00600191550 RE		CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/08/2016		02/11/2016	147 096,33	F			1.5	5.69305		X	N	A-1
00600674062 RE		CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		10/07/2017	98 333,32	F			1.73	1.85258		C	N	A-1
00600691801 RE		CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		23/11/2016	79 000,01	F			1.73	1.73111		C	N	A-1
00600690045 RE		CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE AZUR	17/06/2016		15/01/2017	60 785,35	F			1.29	2.71912		X	N	A-1
2008-076 A10081		CAISSE EPARGNE COTE AZUR	25/07/2016		25/04/2017	860 693,00	F			1.44	0.29373		C	N	A-1
Total général															
						3 009 979,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour *in fine* ; X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				2 082 636,37					243 853,94	40 655,12	0,00	12 697,90
0941865		0,00		2 082 636,37					243 853,94	40 655,12	0,00	12 697,90
4351266718	N	0,00		52 652,19	15,58	V		1,95	2 835,78	1 026,72	0,00	404,76
1099254	N	0,00		6 904,78	0,00	F		4,76379	6 904,78	330,04	0,00	0,00
2012-131A10128	N	0,00		128 136,91	4,83	V		0,8	25 220,61	1 025,10	0,00	137,22
2012-058A10122	N	0,00		175 000,00	6,92	F		4,26	25 000,00	7 455,00	0,00	106,50
MON279640EUR	N	0,00		204 166,65	6,25	F		5,17731	29 166,67	10 677,92	0,00	6 254,21
MON281121EUR/03	N	0,00		173 333,32	7,50	F		3,34854	21 666,67	5 789,33	0,00	2 532,84
00500161550 RE	N	0,00		229 333,32	7,83	F		3,29056	28 666,67	7 499,20	0,00	565,04
00500674052 RE	N	0,00		106 621,19	4,63	F		5,69305	20 694,04	1 599,32	0,00	211,24
00500691801 RE	N	0,00		86 041,65	6,50	F		1,83258	12 291,67	1 488,52	0,00	606,04
00500590045 RE	N	0,00		61 444,45	6,83	F		1,73111	8 777,78	1 062,99	0,00	96,17
2008-076 A10081	N	0,00		48 937,91	3,00	F		2,71912	12 000,27	631,30	0,00	457,97
Total général		0,00		2 082 636,37				0,29373	50 629,00	2 069,68	0,00	1 325,91
		0,00		2 082 636,37					243 853,94	40 655,12	0,00	12 697,90

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « délai des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 663.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Indice	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents	Nombre de produits					
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	2 082 636,37				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		243 853,94	243 853,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		243 853,94	243 853,94
1641	Emprunts en euros	243 853,94	243 853,94
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	243 853,94	0,00	D001 0,00	243 853,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) inscrit uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		590 514,41	III 590 514,41
Ressources propres externes de l'année (a)		109 000,00	109 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	69 000,00	69 000,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	40 000,00	40 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		481 514,41	481 514,41
024	Produits de cessions	460 000,00	460 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	21 514,41	21 514,41

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	590 514,41	0,00	0,00	0,00	590 514,41

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 243 853,94
Ressources propres disponibles	IV 590 514,41
Solde	V = IV - II (6) + 346 660,47

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 311 672,64
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 311 672,64
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 3 203 264,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 9,73%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE-ADMINISTRATIVE (b)		6	0	6	5	2	7
Secrétaire général	A	0	0	0	0	1	1
Comptable	B	0	0	0	0	1	1
Rédacteur territorial	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif	C	5	0	5	5	0	5
FILIERE TECHNIQUE (c)		13	0	13	13	3	16
Adjoint technique	C	12	0	12	12	2	14
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
Responsable services techniques	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE POLICE (j)		3	0	3	3	0	3
Chef de service PM principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
ASVP	C	1	0	1	1	0	1
Brigadier Chef principal	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		22	0	22	21	5	26

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel (travailé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DU RAYOL-CANADEL/MER - 83 - BUDGET COMMUNAL

BP

2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Secrétaire général	A	ADM		0,00		CDD
Comptable	B	ADM		0,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00		CDD
Responsable services techniques	C	TECH		0,00		CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti	C	TECH		0,00		Autres
TOTAL GENERAL				0,00		

Envoyé en préfecture le 20/12/2017
 Regu en préfecture le 20/12/2017
 Affiché le 20/12/2017
 ID : 083-21830-2017-12-15-2177-138-15DECDE

COMMUNE DU RAYOL-CANADELMER - 83 - BUDGET COMMUNAL

2018

BP

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

1) CATEGORIES: A, B et C.

2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

36 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SYMIELEC	01/01/2008	Sans fiscalité propre	100 000,00

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	8 967 464,00	-1,554	19,910	0,000	1 785 422,00	-1,554
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5 444 291,00	0,060	13,140	0,000	715 380,00	0,061
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42 893,00	0,217	25,790	6,350	11 062,00	6,581
TOTAL	14 454 648,00	-0,947			2 511 864,00	-1,066

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 15 décembre 2017
Le Maire,
J. PLENAT



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire
A Rayol-Canadel-sur-Mer, le 15/12/2017

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour : 14
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 08/12/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Olivier GHIBAUDO	
Philippe SAINT ANDRÉ	
Muriel MULLER	
Charles-Henri VERNALDE	
André DEL MONTE	
Louis CARGILL	
Irène ALLANSON	
Virginie LANG	
Jean-Pierre MAGALHAES	
Juliette LEPIGEON	
Christelle CHAPPA	
Jean-Pierre BOEMARE	
Pascale VOITURON	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Bettina de PONFILLY	
---------------------	---



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Rayol-Canadel-sur-Mer, le

Envoyé en préfecture le 20/12/2017
Regu en préfecture le 20/12/2017
Affiché le 20/12/2017
ID : 083-218301521-20171215-2017_93_15DEC-DE
B-3-4-D2